



UNION NATIONALE des COMBATTANTS

Reconnue d'utilité publique par décret 20 mai 1920

Toutes générations du feu – Soldats de France
Veuves et Orphelins de guerre – Veuves Anciens Combattants

FEDERATION DEPARTEMENTALE DE L'HERAULT

Secrétaire Général
Départemental

**Messieurs les Présidents des UNC Locales
Messieurs les Membres Elus au bureau UNC34**

Montpellier, le 19 septembre 2020

OBJET : Comptes rendus de l'Assemblée Extraordinaire, de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration à Roujan le 19/9/2020

Présents ou représentés : 30 sections présentes sur les 34.

Absents : les sections locales de Palavas (M Bediez), Pérols (M Barascud), Carnon (M Baffie) et Portiragnes (M Dietrich).
Le quorum est atteint et l'Assemblée Extraordinaire peut commencer.

Après les paroles de bienvenue, le président de l'UNC34, Michel Cottignies, avant de passer la parole au président organisateur, André Juste de la section 36 de Roujan, veut le remercier ainsi que l'ensemble de ses adhérents de nous recevoir et surtout d'avoir su organiser ces AG'S. Il adresse un merci à Monsieur le Maire de Roujan M Jean Blanquefort qui nous a si gentiment prêté cette magnifique salle et qui a œuvré avec la préfecture afin que nous ayons le droit de faire ces réunions en respectant les gestes barrière, qui plus est le secrétaire de l'UNC de Roujan et un ami personnel de longue date. Il remercie M le député Philippe Huppé de la 5^{ème} circonscription de l'Hérault d'assister à nos réunions ainsi que la venue à 11h de la directrice de l'ONAVG34, Mme Marsaa.

André Juste prenant la parole, invite les dames présentes pour une visite du vieux village et rend la parole au président départemental Michel COTTIGNIES qui ouvre l'Assemblée Extraordinaire à 9h20.

AG Extraordinaire :

Le secrétaire général Serge Le Cloirec demande aux membres de l'Assemblée Extraordinaire de voter à main levée pour savoir s'il doit procéder à la lecture des nouveaux statuts de l'UNC34 qui ont été envoyés à toutes les associations locales (solution 1) ou si l'Assemblée Extraordinaire les adopte directement car toutes les associations locales les ont bien lus et qu'un résumé effectué par le secrétaire général suffit (solution 2). C'est à l'unanimité que la deuxième solution est adoptée et donc les nouveaux statuts sont approuvés par cette Assemblée Extraordinaire de Roujan.

Ces nouveaux statuts seront envoyés en préfecture et ce sont eux qui sont appliqués pour l'Assemblée Générale qui s'ouvre à 9h45 par le Président départemental.

AG Générale :

Le président précise qu'un président d'association locale a téléphoné en préfecture afin de savoir si on avait bien eu l'accord de la préfecture pour organiser ces AG'S en cette période Covid19, ce qui n'est pas très agréable d'apprendre pour le bureau, le président du Roujan et surtout de M le Maire de Roujan car c'est évident que sans autorisation préfectorale le bureau en accord avec M le Maire aurait annulé ces manifestations.

Il fait respecter une minute de silence en hommage à tous ceux qui nous ont quittés depuis notre dernière AG, notamment les deux derniers soldats du 1 RHP au Mali dernièrement. Il adresse nos condoléances et notre solidarité à leurs familles ainsi qu'à leurs proches, sans oublier bien entendu nos AC décédés dont nos anciens présidents M Peytvide Poussan-Bouzigues, en mars durant le confinement et M Gasdouede Carnon qui nous ont aussi quittés cette année. Il souhaite enfin la bienvenue à M Moreau, nouveau président de Poussan-Bouzigues.

Il donne la parole ensuite aux membres du bureau :

Le secrétaire général : Serge LE CLOIREC

- 1) Je vous fais un point sur les effectifs : Au dernier CA de Sète le 22 février 2020, les effectifs étaient de 2266 aujourd'hui ils sont de 2222. La forte diminution vient de la mise à jour des effectifs de nombreuses associations locales pendant la période de confinement.
- 2) 12 sections gagnent des effectifs alors que 15 en perdent et 7 stagnent sur les 34 sections actuelles. Je tiens à féliciter la section Ganges pour son augmentation de 5 adhérents.
- 3) Vous avez dans vos pochettes :

- a) Les effectifs présents dans la base nationale avec sur le côté droit vos effectifs par campagne et votre total en bas de page. Si décalage par rapport à vos effectifs réels annoncés dans votre situation mensuelle, j'ai mis à côté du chiffre de la base, votre chiffre et il faut m'envoyer lors de votre prochaine situation mensuelle les différences afin que je puisse être en corrélation avec vos effectifs. Comme certaines associations locales ne m'ont rien envoyé depuis octobre 2019 c'est sur que j'ai des différences (au moins les DCD). Chaque mois il faut que les secrétaires m'envoient la situation et si pas de changement simplement le mail avec identique au mois précédent, c'est tout ce que je demande. Essayer d'utiliser le formulaire de 2017 avec les lettres au lieu de l'ancien avec les chiffres pour les différentes campagnes. Pour les nouveaux adhérents me mettre cette campagne dans la colonne C (Création) au lieu de mettre une croix et de me préciser avec ou sans VDC.
- b) Le compte de résultats financiers 2019.
- c) Les nouveaux triptyques 2020 (une centaine) que le bureau a fait réaliser afin de vous permettre de les distribuer lors des manifestations ou lors des farandoles des associations de votre ville.
- d) Les VDC non distribuées depuis la dernière AG et qui me reviennent à la fédération alors que les adresses sont a priori bonnes (voir votre facteur).
- e) Les timbres 2021 avec un petit ajout par rapport à vos effectifs. Le trésorier pourra vous en donner d'autres ultérieurement si vous n'en avez pas assez.
- f) Les diplômes de porte-drapeaux attribués lors de la dernière commission.

Je vous remercie de nous envoyer au bureau les dates de vos AG de fin 2020 ou début 2021 afin de permettre à un membre du nouveau bureau d'y participer car vous devrez valider vos nouveaux statuts et nouveau RI vous aussi. A l'issue de celles-ci, la composition de vos nouveaux bureaux avec mails et téléphones des membres élus et le CR doit m'être envoyée.

Je vais maintenant vous faire le Rapport d'activités :

Depuis la dernière AG de juin 2019 à Agde, la fédération (les membres du bureau et son porte drapeau) et les 34 associations locales ont participé à :

- ONACVG
 - o 7 commissions solidarité, 2 commissions mémoire et porte-drapeaux, 2 journées du monde combattant, 5 conférences avec celles de la garnison arrêtées depuis le confinement
- Cérémonies
 - o 23 cérémonies dont toutes celles de Montpellier et de Béziers en modèle réduit depuis le confinement dont la dernière : hommage au 1 cl Volpe et bch S.T. morts au Mali en septembre.
- UNC
 - o 2 CA (Castelnau et Sète), AG des sections locales, Déjeuners des sections locales, 2 CEACH, 1 AG UDAC, Collecte du bleuet de France pour le 11/11/19, Farandole des associations locales et celle de Montpellier en 2019, Banque alimentaire, Aides aux adhérents démunis, Enterrements, Dossiers AFN 62/64.

Le Président demande de donner le quitus au rapport d'activités en prononçant les phrases suivantes : Qui est contre, Qui s'abstient ? Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

Il donne ensuite la parole au trésorier.

Le trésorier : Jean Pierre BONALDI

Il nous présente le rapport financier que vous trouverez en **annexe 1**.

Tout a été payé avant le 31/12/2019 et pour lui, la situation financière est saine.

Il précise que les cotisations sont réparties entre le national, la VDC pour ceux qui la reçoivent, le fonctionnement du bureau départemental et les actions sociales (1,5€/adhérent).

Cette année 2019, on a fait 1954,26 € d'aides. Vous retrouvez cette répartition sur la lettre d'appel à cotisation.

Il y a encore de quoi faire à condition que les demandes soient réelles et motivées.

Nous avons reçu les vignettes pour 2021, vous les avez eu dans vos pochettes ainsi que l'appel à cotisation.

Les cotisations 2021 sont inchangées malgré les 0,5 € d'augmentation de la VDC et le trésorier demande que les cotisations soient payées entre le 11/1/2021 et le 31/3/2021 comme les statuts le précisent.

Il rappelle que le bureau reste ouvert à tous pour ceux qui désireraient contrôler la trésorerie. Cela peut se faire le mardi sur rendez-vous.

Les vérificateurs aux comptes : M Rodriguez et M Montagne

Le rapport des vérificateurs : nous avons procédé au contrôle des comptes (annexe1) en effectuant des diligences que nous avons estimées nécessaires. Nous certifions que ces comptes sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image des opérations effectuées par l'association. Vous pouvez donner quitus au trésorier.

Al'issue de la lecture du rapport des vérificateurs aux comptes, le Président demande le quitus à l'assemblée pour le rapport financier, en prononçant les phrases suivantes : Qui est contre, Qui s'abstient ? Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Le chancelier : Michel DELETREZ

Il informe les Présidents présents de la difficulté de réaliser le travail pour la préparation des médailles internes UNC à cause de l'épidémie du COVID-19 pour la promotion du 08 mai 2020 qui est devenue, sur décision des Présidents des 2 commissions à Paris, promotion du 14 juillet 2020 à titre exceptionnel. Il a transmis 16 dossiers au siège, qui ont tous été suivis d'effet et que sur les 16, 5 ont été élevés à l'échelon supérieur à titre exceptionnel (1 médaille du Mérite UNC Vermeil à Or et 4 du Mérite UNC Or à Grand Or)

Le chancelier annonce la liste des médaillés qui seront décorés aujourd'hui par le nouveau Vice Président.

Le secrétaire adjoint : Jean François MAIN

Envoyer les articles et les photos sur son adresse personnelle : j_main@orange.fr.

Le Président départemental : Michel COTTIGNIES

Il remercie tous les présents en cette période difficile.

Il commence ensuite son rapport moral :

Pas grand-chose à vous dire puisque la pandémie a complètement gelée toute action. Pour nous c'est une année morte. Sauf les nouveaux statuts, mais nous reviendrons la dessus dans quelques instants.

Concernant les demandes que vous me faites parvenir pour les ordres nationaux, n'oubliez pas de bien remplir les documents à l'ordinateur ce qui est plus sympa et surtout dans les normes prévus aux textes. Pour l'avenir tout dossier écrit à la main sera renvoyé. En règle générale le fond est bon, mais pas la forme

Notre président Hervé Longuet nous a transmis une lettre de Paris, le 24 août 2020 :

COMMUNIQUÉ AUX PRESIDENTS DEPARTEMENTAUX UNC :

Le 24 juillet dernier, le président de la République a mandaté Benjamin Stora d'une mission sur « la mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie », en vue de favoriser « la réconciliation entre les peuples français et algériens ». Les conclusions sont attendues à la fin de l'année. Vous êtes nombreux à avoir été quelque peu surpris par la désignation de cet historien controversé et je peux comprendre votre inquiétude quand on connaît ses positions et ses écrits sur l'histoire de l'Algérie, sur celle de la Guerre d'Algérie et sur les combattants français en Afrique du Nord. Après réflexion et consultation de la commission mémoire de l'UNC, nous avons estimé que l'UNC se devait de réagir, mais pas seule et pas n'importe comment. Par conséquent, nous avons souhaité nous associer pleinement à la démarche du comité national d'entente (CNE), qui regroupe près de 45 associations patriotiques et du monde combattant, représentant plus d'un million d'adhérents. Se refusant dès à présent d'intenter un procès qui pourrait être considéré comme un procès d'intention « à charge » et qui risquerait alors de devenir le prétexte à l'invocation d'une forme de victimisation, le CNE va demander à cet historien de venir lui expliquer la manière dont il compte opérer et la chronologie envisagée d'ici le mois de décembre. Le but est bien qu'à travers le CNE, ses associations et ses témoins, il ne puisse pas ignorer le regard que nous portons sur cette période douloureuse de notre histoire ! Nous ne manquerons pas de vous rendre compte de cette rencontre et des actions que nous nous proposerons éventuellement à mettre en place après cette entrevue. Hervé LONGUET Président national UNC.

L'organisation Nationale : AG – congrès – conseil départemental du National va changer.

Voici pour votre information personnelle et en toute confidentialité les résultats de notre commission solidarité nationale du 4 Septembre 2020. Nous avons traité 101 dossiers (1 seul rejet). Pour le montant de 27.900€

Depuis le début de l'année nous avons pris sur notre crédit alloué de 90 000,00 €

Janvier = 30 553,00 €, Juillet = 18 038,00 €, Septembre = 27 900,00 €, Total = 76 491,

Reste pour notre dernière commission de l'année en Novembre: 13 509,00 €

Point de situation sur la refonte des statuts de l'UNC : Ils seront votés le 10 octobre 2020 au cercle des officiers à PARIS.

Concernant le congrès National, il se déroulera à TOURS du vendredi 28 Mai au dimanche 30 Mai 2021. Si quelqu'un voudrait venir à ces frais, qu'il nous le dise.

Une petite remarque Dans la voix du combattant page 26 « la retraite du combattant » faite par un de nos présidents. Remarque à juste titre d'ailleurs car ça concerne la ½ part supplémentaire à 74 ans et non la retraite..

En ce qui concerne les nouveaux panneaux UNC, qui ont été réalisés par la commission recrutement et communication ceux-ci ne tarderont pas à arriver. Une anomalie a été constatée à la réception du colis au niveau des couleurs. Les dix panneaux avaient un fond bleu, mais tous différents. Ce qui a pour conséquence que le réalisateur de ces travaux refait un nouveau tirage bien entendu aux frais de ce fabricant. Une décision sera prise en commission sur la destination de ces dits panneaux légèrement dégradés, certains seront donnés aux départements les plus démunis, les autres à ceux qui auront commandé plusieurs séries – affaire à suivre.

Il remercie notre Porte-drapeau départemental Alexandra qui avec le président Michel COTTIGNIES ont réalisé des flyers (que vous avez reçu dans vos pochettes) pour nos 34 UNC Locales pour faire du recrutement par le biais des mairies voire office du tourisme ou autres endroits. Un nouveau site est également réalisé, il se nomme :

unc34herault.wordpress.com.

Le Président demande de donner le quitus au rapport moral en prononçant les phrases suivantes : Qui est contre, Qui s'abstient ? Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Adoption du nouveau Règlement Intérieur (R.I.) :

Le Président départemental redonne la parole au secrétaire qui pose la question de lecture (solution 1) du nouveau Règlement Intérieur ou de son adoption directe (solution 2) vu qu'il a été envoyé comme les nouveaux statuts deux fois à l'ensemble des participants de l'assemblée générale. A l'unanimité la solution 2 est retenue et après vote le nouveau RI est adopté.

Questions diverses :

Duplicata de la carte du combattant : document à remplir et à envoyer à l'ONACVG.

Insignes pour les veuves d'AC : elles ont été commandées mais ne sont pas encore livrées.

Claude Toupain faisant l'intérim au sein de l'association locale de Montpellier, fait appel à un volontaire pour prendre le poste de Président de cette association. Ce volontaire recevra toute l'aide nécessaire de la part des membres du bureau.

Démission de l'ancien Conseil d'Administration (CA) et de l'ancien Bureau Général (BG) :

Comme nous l'impose l'adoption des nouveaux statuts départementaux, c'est à l'unanimité que les 39 membres du Conseil d'Administration démissionnent ainsi que les 6 membres du Bureau Général. Le président prononce la dissolution générale du CA et du BG.

Election du nouveau CA à 21 membres :

C'est le président le plus ancien qui dirige le tirage au sort des 17 sortants et donc Paul Batut est appelé par le Président. Il procède au tirage au sort des noms des membres de l'ancien CA qui ne font plus parti du nouveau CA mais qui pourront se représenter l'an prochain.

Liste des sortants : M Jean Pierre Joseph (Jacou), M Félix Sanchez (Castelnau le Lez), Jean Louis Markarian (Balaruc), Bernard Dupré (Ganges), Roger Marie (Mèze), Patrick Bediez (Palavas les Flots), Thierry Legat (Béziers), Jacques de la Torre (Villeveyrac), Louis Gasc (Marseillan), Claude Balsan (Villeneuve les Maguelonne), Claude Ory (Saint Clément de rivière), Hubert Montagne (Fabrègues), Daniel Baller (Clapiers), Lucien Guégan (Servian), Jean Marc Dietrich (Portiragnes), Gilbert Ain (La Grande Motte), André Juste (Roujan).

Composition du nouveau CA à 21 membres :

Claude Toupain (Jacou), Jean Pierre Bonaldi (Jacou), Marc Fleury (Le Crès), Daniel Abbé (Lodève), Serge Le Cloirec (Lattes), Jean François Main (Lattes), Yoann Bousquet (Montbazin), Serge Bourgade (Fontès), Michel Moreau (Poussan-Bouzigues), Patrick Delcroix (Poussan-Bouzigues), Jean Bonnel (Saint Georges d'Orques), Michel Cottignies (Saint Pons de Mauchiens), Jacques Morelet (Sète), Laurent Rota (Agde), Paul Batut (Juvignac), Serge Carlier (Magalas), Guy Barascud (Pérols), François Baffie (Carnon), Michel Deletrez (Fabrègues), Serge Resbeut (Lunel), Guy Ivanès (Vias).

L'assemblée générale est clôturée.

Ouverture du CA :

Le Président départemental annonce comment va se dérouler l'élection du nouveau bureau pour 1 an :

Les 18 membres présents du nouveau CA vont voter poste par poste à bulletin secret en déposant chacun son tour un nom dans l'urne. Pour chaque poste, le dépouillement a donné les résultats suivants :

Pour le poste de président départemental : Le Cloirec 11 voix, Cottignies 5 voix, Deletrez 1 voix et Delcroix 1 voix.

Pour le poste de vice-président départemental : Cottignies 14 voix, Bonaldi 2 voix, Le Cloirec 1 voix et Deletrez 1 voix.

Pour le poste de trésorier général : Bonaldi 18 voix.

Pour le poste de trésorier adjoint : Toupain 18 voix.

Pour le poste de secrétaire général : Delcroix 16 voix, Le Cloirec 1 voix et Main 1 voix

Pour le poste de secrétaire adjoint : Main 17 voix et Deletrez 1 voix ;

Pour le poste de Chancelier : Deletrez 17 voix et Main 1 voix.

Le nouveau Bureau Général (B.G.)

Président départemental : M Serge LE CLOIREC

Vice-président : M Michel COTTIGNIES

Secrétaire général : M Patrick DELCROIX

Trésorier général : M Jean Pierre BONALDI

Chancelier : M Michel DELETREZ

Secrétaire adjoint responsable de la VDC : M Jean François MAIN

Trésorier adjoint : M Claude TOUPAIN

Le nouveau Président remercie l'ensemble des participants et clôture ce CA. Il demande à des présidents de se porter volontaires pour l'organisation des prochains CA ou prochaines AG (CA février-mars et septembre-octobre, AG mai-juin, année 2021 ou 2022). Pour le **prochain CA fin février ou début mars 2021, il demande au président de Villeveyrac** de l'organiser en remplacement du CA de cette année qu'on a du annulé, si bien sur les conditions sanitaires le permettent.

Interventions :

Le LCL @ Liebgott Francis, DLAE

Vous avez en annexe 2 et annexe 3, les lettres expliquant sa mission.

Il nous présente l'aide qu'il attend des présidents des associations locales : lui fournir en passant par le président départemental, des noms d'agriculteurs volontaires pour laisser manœuvrer ou bivouaquer des légionnaires de la 13 DBLE de la Cavalerie (Aveyron) sur leurs terres (100 Ha minimum) et les coordonnées de ces terres. Une convention sera signée entre l'agriculteur et le chef de corps de la 13 DBLE et la mairie sera avertie des conventions passées. Voici 2 diapositives de sa présentation résumant ce que les AC peuvent lui apporter comme aide :



13ÈME DBLE

... NOUVELLES MÉTHODES DE TRAVAIL



- Actuellement , la préparation d'un exercices nécessite :

Un mois de reconnaissance (reco terrain, contacts et prépa dossier)...
... et trois mois pour obtenir une validation préalable réglementaire en passant par l'EMIAZD et la préfecture.

Il est cependant possible pour éviter ces délais :

- de rechercher des exploitants agricoles ou des entrepreneurs en mesure d'accueillir sur leurs terres de petits détachements du niveau section permettant ainsi de s'entraîner et bivouaquer sur des terrains privés (voir diapo suivante).

Cette recherche pourrait être réalisée avec le soutien des associations patriotiques parfaitement implantées au sein du département.



13ÈME DBLE

... SOUTIEN DES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES



OBJECTIF :

- **Rechercher des exploitants agricoles ou des entrepreneurs en mesure d'accueillir sur leurs terres (150 hectares et +) de petits détachements (niveau section : 40 légionnaires + quelques véhicules) afin de leur permettre de s'entraîner et bivouaquer sur ces terrains privés.**
- **La venue des légionnaires se fera après la signature d'une convention entre les deux parties (exploitant et 13^{ème} DBLE).**

M le Maire Jean Blanquefort

Comme membre de l'Unc de Roujan, il est très content d'avoir pu nous accueillir dans sa commune malgré les nombreuses contraintes liées au Covid mais avec l'accord de la préfecture car la salle ayant une jauge de 160 personnes, on est 80 et donc dans la norme autorisée.

Il est honoré de la présence de l'Unc et heureux de nous offrir l'apéritif à l'issue de nos débats.

M le député de la 5^{ème} circonscription de l'Hérault, Philippe Huppé

Il dit au LCL Liebgott que les gendarmes sont des militaires aussi et donc que l'Hérault n'est pas entièrement un désert militaire comme il nous l'a expliqué précédemment. Pour lui les AC sont des vigies qui portent un message et qui sont l'avenir de la France. L'Armée n'est plus au cœur de la nation, elle est loin et on oublie qu'elle est un pilier de la nation.

Mme Natahalie Marsaa, directrice de l'ONACVG 34

Attribution lors de la dernière commission de 11628 cartes du combattant dont 667 AFN 62/64.

Dans le département, on a fait à peu près 1000 cartes AFN 62/64.

Maintenant l'ONACVG n'est plus qu'une BAL en transmettant les dossiers à Caen.

Le projet mémoire actuel : dénomination dans les villages, d'une place, d'une rue, etc... d'un nom de soldat africain décédé lors de la 2^{ème} guerre mondiale. Pendre contact avec l'ONACVG si votre conseil municipal est favorable à cette proposition.

Le nouveau président remercie les intervenants et repasse la parole au vice président et au chancelier pour la remise des décorations et des diplômes.

En premier, M Claude Balsan président des médaillés de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif de l'Hérault va remettre 2 médailles nationales :

M Connan : au nom des deux ministres, celui de la jeunesse et des sports et celui de l'engagement associatif, reçoit la médaille de bronze.

M Toupain reçoit la même médaille de bronze.

Un troisième récipiendaire est absent : M Talhouët

M Balsan remet aussi la plaquette d'or à Michel Cottignies pour l'ensemble de ses actions.

M Cottignies et M Deletrez remettent ensuite les médailles associatives de l'UNC, d'abord aux présidents locaux :

DJEBEL VERMEIL

André JUSTE, président de l'UNC de Roujan, promotion 11/11/2019

MERITE UNC ARGENT

Yoann BOUSQUET, président de l'UNC de Montbazin promotion 14/07/2020

MERITE UNC VERMEIL

Louis Gasc, président de l'UNC Marseillan promotion 14/07/2020

Hubert Montagne, président de l'UNC Fabrègues, promotion 14/07/2020

MERITE UNC OR

François Bournot, ancien président de l'UNC de Balaruc le vieux, promotion 14/7/2020

DJEBEL OR

Roger Marie, président de l'UNC de Mèze, promotion 11/11/2020

Puis aux personnes ayant souhaité être décoré à cette occasion :

MERITE UNC BRONZE

Gabriel Tramcourt de l'UNC de Fontès, promotion du 14/7/2020

DJEBEL ARGENT

Guy Derocles vice-président de l'UNC de Béziers, promotion du 14/7/2020

DJEBEL OR

Nicolas Verger membre d'honneur à l'âge de 94 ans de l'UNC de Béziers, promotion du 14/7/2020

Les Médailles du Mérite UNC Grand Or attribuée à Monsieur BARASCUD Guy, Président de l'Association UNC de PEROLS et du Djebel Argent attribuée à Monsieur De La TORRE Jacques, Président de l'Association UNC de VILLEVEYRAC n'ont pas été remises, les intéressés étaient absents.

Le secrétaire adjoint
Jean François MAIN

Le chancelier
Michel DELETREZ

Le trésorier
Jean Pierre BONALDI

Le trésorier adjoint
Claude TOUPAIN

Le secrétaire général
Patrick Delcroix

Le Vice Président départemental
Michel COTTIGNIES

Le Président Départemental
Serge Le Cloirec